

# **Bulletin 2011**

---

## RÉALISATIONS 2011

### **Les façades de l'église**

Après la toiture en 2010, la réalisation des enduits de l'Église par Emmanuel COMBETTE au printemps 2011.



**Église au début du XXème**

### **Les réseaux**

Détournement et renforcement des réseaux d'eau et d'électricité aux Dameys au printemps et travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphone au Bourg en fin d'année.



Dans le bourg de Bosjean les travaux d'enfouissement des lignes EDF et téléphoniques ont commencé le 19/09/2011 et sont terminés depuis fin Janvier.



### **Le tracteur**

Après quinze ans de bons et loyaux services, le renouvellement du tracteur s'est imposé, le nouveau matériel est arrivé. La municipalité a fait le choix d'un SAME EXPLORER 85 CH neuf.

### **Le terrain multisports**

En Juin, un nouvel espace multisports a été installé par la Société TRANSALP, à proximité des écoles. En dehors des heures scolaires, ce terrain est à la disposition des habitants de la commune (voir photo page 10).

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2012, à vous et à ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année apporte la santé, le réconfort, qu'elle soit clémente pour chacun et chacune d'entre vous. Mes pensées vont vers les personnes éprouvées par la maladie, la séparation, l'isolement et la solitude.

En 2011, l'équipe municipale a réalisé les projets initiés en 2010 : la restauration des façades de l'église, un terrain multisports à proximité des écoles, enfouissement des réseaux en haut du bourg, renforcement et détournement des réseaux d'eau et électricité aux Dameys, l'entretien de la voirie. La plupart de ces travaux ont bénéficié d'aides de l'État, de la région, du département ou des syndicats. Un nouveau tracteur est arrivé en Novembre pour effectuer les travaux d'entretien de voirie (élagage, broyage des accotements, empierrement des dessertes communales et forestières).

En 2012, l'étude du projet d'aménagement de la zone constructible au bourg va se concrétiser avec le dépôt du permis d'aménager, les travaux intérieurs de l'église seront estimés et les fonds nécessaires à leurs réalisations seront activement recherchés, quelques entretiens des bâtiments communaux sont à prévoir.

En 2012 également le recensement de la population aura lieu du 19 Janvier au 18 Février. Merci de réserver un bon accueil à notre agent recenseur.

Je remercie le personnel communal et tous les bénévoles qui ont œuvré pour la vie et le dynamisme de la commune. Toutes les idées, le travail, la générosité de chacun contribuent à la cohésion sociale et à la réussite des manifestations, merci à tous. Je tiens aussi à remercier Mr et Mme DELOGE, professeurs des écoles, pour leurs initiatives et participations aux cérémonies commémoratives du 08 Mai et du 11 Novembre; en effet, ils ont su mobiliser les parents d'élèves et les enfants pour la lecture de lettres et des témoignages de soldats de la Grande Guerre ainsi que le chant de la Marseillaise.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, et une bonne installation à BOSJEAN.

Avec tout mon dévouement et celui de l'équipe municipale.

**Mme Le Maire**

**F. JACQUARD**

# LES DELIBERATIONS ET DECISIONS LES PLUS IMPORTANTES

## *SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20/01/2011*

Mme Le Maire donne lecture du courrier de Mme COLIN qui informe l'équipe municipale de sa démission, pour raisons personnelles. Le conseil municipal, accepte la démission de Mme Nadine COLIN. Le courrier a été transmis aux services de la Sous- Préfecture.

### **Compte administratif 2010 :**

Section de fonctionnement : Dépenses : 193.785,12 € / Recettes : 228.913,06 €

Section d'investissement : Dépenses : 136.813,98 € / Recettes : 86.171,16 €

Restes à réaliser en investissement : Dépenses : 36.981,45 € / Recettes : 47.277 €

Résultat de fonctionnement : 11.119,09 €

**Nomination d'un nouveau délégué au SIVOS de Frangy en Bresse :** Suite à la démission de Mme Nadine COLIN, désigne à l'unanimité, Mr Frédéric MARTIN, délégué au Syndicat à vocation scolaire de Frangy.

**Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics :** Approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune conformément à la loi N°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées.

**Augmentation de la participation financière des locataires au chauffage de la commune :** Décide une augmentation de 2% de la participation financière au chauffage de la commune pour les locataires des logements des écoles et de l'ancienne cure.

## *SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE 22/02/2011*

**SYDESL : Enfouissement du réseau France télécom en haut du bourg :** Envisage la réalisation de l'enfouissement des réseaux de télécommunications dans la partie haute du bourg dans le cadre des opérations spécifiques « environnement » du SYDESL en même temps que l'enfouissement du réseau électrique prévu dans ce secteur. Le coût des travaux: génie civil de France télécom s'élève à 8.000 €. La collectivité adhérant au dispositif de mutualisation des contributions des communes correspondant au produit de la redevance pour occupation du domaine public des réseaux de télécommunications (RODP) la participation communale sera diminuée avec une aide du comité syndical du SYDESL soit 25 %. Confirme son accord financier, demande que le paiement soit échelonné sur plusieurs années, charge Mme Le Maire de notifier ces décisions.

**Centre de Gestion de la fonction publique territoriale : convention-cadre « missions facultatives » :** Décide de continuer la mission médicale préventive pour les visites annuelles des agents. Autorise Mme Le Maire à signer cette convention cadre « missions facultatives ».

**Indemnité forfaitaire annuelle à Mr PELLETIER, agent technique :** Décide de verser une indemnité forfaitaire annuelle de 210 € à Mr PELLETIER, agent technique afin de participer à ses frais de déplacements.

**Adhésion à la fondation du patrimoine :** Décide d'adhérer à la fondation du patrimoine qui a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur, tout particulièrement le patrimoine non protégé au titre des monuments historiques. Accepte la cotisation d'un montant de 50€. Autorise Mme Le Maire à signer les documents relatifs à cette adhésion dans le cadre de la poursuite des travaux de l'Eglise.

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14/04/2011***

**Redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux de télécommunications** : Décide du montant de références destinées au calcul de la RODP qui sera reversé au SYDESL : Lignes aériennes : 8,535 km, lignes souterraines 10,474 km et cabine téléphonique.

**Vote le budget primitif** : Recettes-dépenses de fonctionnement : 234.215 €- Recettes- dépenses d'investissement : 256.071€

**Acquisition d'un tracteur – financement** : Décide d'acquérir un nouveau tracteur marque SAME de 85 CH avec reprise de l'ancien tracteur. Accepte le prix de 36.500 € HT soit 43.654 € TTC et établi un financement de cet équipement sur 5 ans sous forme d'un prêt au taux d' 1,28%, première échéance au 01/12/2011. Autorise Mme Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

**Amortissements** : Assainissement autonome logements OPAC- Carte communale :

Confirme le principe de l'amortissement soit : 20 années pour l'assainissement autonome logements OPAC et 5 années pour la carte communale.

**Terrain multisports : marché MAPA** : Suite à la consultation d'entreprises pour les travaux d'aménagement d'un terrain multisports à proximité des écoles, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise TRANSALP D'ALBENC (Isère) et l'entreprise BOIVIN TP de Pierre de Bresse. Approuve le choix de la commission d'appel d'offres. Se prononce favorablement sur le coût global de l'opération : 39.525,41 € TTC. Autorise Mme Le Maire à signer les pièces relatives à ce projet, qui a bénéficié d'une aide de 15857 € du Conseil Général et de 10 000€ de l'ÉTAT.

**Produits forêt communale** : Suite aux dégagements des lignes dans la forêt communale, il est décidé de vendre le bois aux habitants de la commune qui sont intéressés par du bois de chauffage et fixe le prix à 4,50 € le stère.

**Remplacement de l'agent communal** suite à l'absence maladie : Décide de demander l'intervention d'un agent intercommunal de façon ponctuelle pour pallier les urgences.

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 07/07/2011***

**Terrain multisports : avenant Entreprise BOIVIN** : Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour l'aménagement du terrain multisports sur le lot terrassement afin d'apporter une amélioration et plus d'aisance à son implantation .Accepte le montant de l'avenant soit 1.757, 50 € HT de l'entreprise BOIVIN.

**Projet d'un lotissement communal au bourg** : Un projet de création d'un lotissement communal au bourg a été évoqué à plusieurs reprises après l'élaboration de la carte communale. Ce projet est d'accueillir de nouveaux habitants et de préserver les effectifs de l'école. Une étude de faisabilité a été présentée .Décide la création de six lots à bâtir et sollicite différents syndicats pour une estimation des travaux (SYDESL, SAUR).

**Schéma départemental de coopération intercommunale** : Le conseil municipal, considérant la nécessité de mettre en place une intercommunalité forte composée de communes souhaitant travailler ensemble et présentant une certaine similitude de territoire, et dans la composition de la population, et dans les compétences transférées. Emet un avis favorable à la proposition de Mr Le Préfet avec éventuellement l'adjonction des communes du canton de Saint Martin en Bresse qui souhaitent se joindre à notre intercommunalité, et le refus éventuel de celles (Le Fay, Montcony) qui ne souhaitent pas rejoindre notre futur regroupement.

**Église** : les travaux extérieurs sont terminés, la réception du chantier a eu lieu le 05/07/2011, le marché complémentaire des façades s'élève à 32 387,68 € TTC, comme prévu; les vitres de la rosace et des petites fenêtres ont été changées, les portes ont été décapées et teintées par des bénévoles.

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11/08/2011***

**Schéma départemental de coopération intercommunale : Syndicat d'aménagement du bassin de la Seille Amont , la Seillette et la Brenne** : Concernant le Syndicat d'aménagement du bassin de la Seille Amont , la Seillette et la Brenne auquel notre Commune adhère , le schéma proposé par le Préfet

regroupe : Le syndicat de la Basse Seille, le Syndicat des Sânes , le syndicat du bassin versant de la Vallière, le syndicat du bassin de la Seille Amont, la Seillette et la Brenne, considérant que : Vu le périmètre plus grand, l'éloignement des communes, la gestion du Syndicat sera plus difficile, les travaux des 4 syndicats sont différents suivant les rivières (domaine public, domaine navigable, domaine privé), le mode de calcul des participations des communes aux 4 syndicats est totalement différent, émet un avis défavorable à la proposition de Mr Le Préfet.

**Modification statuts Communauté de Communes –Compétences SCOT :** Donne son accord pour l'extension des attributions de la communauté de Communes du Canton de Saint Germain du Bois en matière de compétences facultatives aux nouvelles compétences ainsi définies : « Elaboration, approbation, suivi et révision d'un SCOT ». Approuve les statuts de la communauté de communes.

**SIVOS Frangy :** Le bureau du SIVOS de Frangy a rejeté la dissolution du SIVOS prévue par le Préfet dans le cadre du schéma de coopération intercommunale.

**Encaissement de la participation de la commune de LE PLANOIS au titre du chauffage et de l'éclairage de l'Eglise de BOSJEAN :** Autorise Mme Le Maire à encaisser la somme de 756 € qui représente la participation de la commune de LE PLANOIS aux frais d'éclairage et de chauffage de l'Eglise de BOSJEAN pour la période du 01/10/2010 au 30/09/2011.

**Consultation cabinets d'étude : Projet d'aménagement d'un lotissement au bourg :** Après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire sur la consultation de trois cabinets d'études pour la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du lotissement au centre du village, le conseil municipal, porte son choix sur la proposition la moins-disante, décide de retenir le devis de David SOULAGE, géomètre expert, à LOUHANS qui s'élève à la somme de 14.000 € HT pour la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement au bourg de BOSJEAN.

**Destination des coupes exercice 2012 :** Sollicite l'inscription de la coupe n° 24 à l'état d'assiette et décide la vente des arbres de futaies affouagères par les soins de l'ONF de la coupe 24 en 2013 et la délivrance en 2012 du taillis de la coupe 24, accepte sur son territoire communal le dépôt de bois issus de son domaine forestier, dans les conditions prévues par le règlement national d'exploitation forestière. Les délais à respecter dans les coupes affouagères sont les suivants : abattage du taillis et des petites futaies : 30 mars 2013, vidange du taillis et des petites futaies : 30 septembre 2013, façonnage des houppiers et vidange des houppiers selon la vente des arbres.

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22/09/2011***

**Redevance RODP GAZ :** La redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport du GAZ due au titre de l'année 2011 est de 128 €.

**Schéma départemental de coopération intercommunale :** Emet un avis favorable à l'intégration de la commune de Montjay au sein de la communauté de communes de St Germain du Bois à compter du 01/01/2012. Elle disposera de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Emet un avis favorable à la modification des statuts de l'article 3 des statuts communautaires afin de porter le nombre des membres du bureau à 14 au lieu de 13.

**Avancement de grade suite à promotion interne :** Accepte la création d'un emploi de rédacteur chef à temps non complet 26/35 h et la création d'un emploi d'adjoint technique 1ere classe à compter du 01/01/2012.

**Défense du droit à la formation professionnelle des agents de la fonction publique territoriale :** Emet le vœu que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au centre national de la fonction publique territoriale pour la formation de leurs agents.

**Demande de déplacement de la ligne HTA sur la parcelle ZN 81 auprès d'ERDF :** Charge ERDF d'établir une étude et un devis estimatif de cette opération.

**SYDESL :** Les travaux d'enfouissement des réseaux en haut du bourg pris en charge sur l'enveloppe « environnement » du SYDESL ont débuté le 19/09/2011.

## ***SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 03/11/2011***

**Tarifs des affouages :** Décide que le tarif des affouages pour 2011 est fixé à 18,50 € la part soit 74 € la section.

**Vente de récoltes :** Décide que la récolte de la parcelle ZN 81 est vendue à J.P. DOUSSOT pour la somme de 161 €.

**Reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal :** Considérant que lesdites concessions sont bien en état d'abandon et qu'elles ont plus de trente ans et que les familles ne viennent plus les entretenir, autorise Mme le Maire à reprendre au nom de la commune ces concessions et à les remettre en service pour des nouvelles inhumations.

**Convention de partenariat entre la commune et le département de Saône et Loire :** Dans le cadre de la gestion de la voirie, cette convention permet de définir les aménagements de voirie concernés (abribus, passage piétons) et les rôles respectifs des différents intervenants, autorise Mme le Maire à signer ladite convention.

**Nomination d'un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Seillette et au SICED Bresse Nord :** Prenant acte des absences répétées, sans motif d'excuses, de Mr Alexandre Monnin, nomme Françoise Jacquard, déléguée titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Seillette.

**Participation de la commune de LE PLANOIS au titre des divers travaux de l'Église :** Autorise Mme le Maire à encaisser la somme de 5 724€ qui représente la participation de la commune de LE PLANOIS au titre des divers travaux extérieurs de l'Église.

**Fondation du patrimoine :** Autorise Mme le Maire à encaisser la somme de 16 500€ correspondant aux dons et manifestations au profit du patrimoine dont 5 000 € représentant l'abondement de la fondation du patrimoine pour les divers travaux extérieurs de l'Église.

## ***SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06/12/2011***

**Projet d'aménagement de la forêt communale de 2011 à 2031 :** Approuve le document élaboré et présenté par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS, ce document d'aménagement de la forêt communale d'une superficie de 225,31 ha est établi pour une période de 20 ans, de 2011 à 2031.

## **Etat civil 2011**

### **Naissances :**

**Kilian Yannis PAYET** né le 10 janvier à LONS LE SAUNIER (Jura)

**Liam Patrick GROUT** né le 07 mars à LONS LE SAUNIER (Jura)

**Angélique Marie MARTIN** née le 27 septembre à CHALON/SAONE (Saône et Loire)

**Clara Christiane ARBEZ** née le 29 Novembre à LONS LE SAUNIER (Jura)

### **Mariage :**

**Corinne Paulette Yvonne PELTIER** et **Jean-Claude Emile OLIVIER** le 30 avril

### **Décès :**

**Maurice Gaétan Alfred METTI** le 28 octobre à BOSJEAN (Saône et Loire)

### **Transcriptions**

**Michel PERNOT** le 05 janvier à LONS LE SAUNIER (Jura)

**Martine Huguette GUERINEAU** née BRENOT le 24 janvier à DIJON (Côte d'Or)

**Michel Gérard Maurice COULON** le 21 février à SENS SUR SEILLE (Saône et Loire)

### **Maison de retraite :**

**Elise Marthe MAGNIN** veuve **ROBELEY** le 06 Mai à ROMENAY

**Marie Louise GIRARDEAU** veuve **CHAUNY** le 12 Mai à PIERRE DE BRESSE

## COMPTE ADMINISTRATIF 2011

### Section de fonctionnement : DEPENSES

#### Les principales lignes

Energie (électricité, éclairage public)	3829,23€
Combustibles (plaquettes forestières,fioul)	8880,54€
Carburants (déplacements employé municipal)	920,54 €
Fourn.entretien divers, voirie, petit équipement	3071,45€
Entretien chemins et bâtiments	8046,54€
Assurances bâtiments	3821,86€
Frais du personnel ,agt- intercom ,charges, médecine du travail	70118,03€
Cotisations assurances personnel,	2546,31€
Indemnités élus	14326,02€
Cotisations retraite élus	488,00€
Taxes foncières et autres impôts	3867,00€
Contingent service incendie	8014,00€
Charges intercommunales (syndicats divers)	29667,76€
Subventions ccas et associations locales	1050,00€
Intérêts des emprunts	6210,24€

### Section de fonctionnement : RECETTES

#### Les principales lignes

Coupes de bois	18909,00€
Taxe affouage	1924,00€
Contributions directes	110305,00€
Taxe add.aux droits de mutation	10198,94€
Dotation Etat	75484,28 €
Revenus des immeubles (loyers)	24049,24 €
Dons divers	164,00 €

### Section d'investissement : DEPENSES

#### Les principales lignes:

Emprunts	19342,39€
Acquisition aspirateur, lecteur cd +extincteurs	796,99€
Acquisition tracteur	43654,00€
Acquisition chargeur	9986,00€
Travaux foret	2540,88€
Terrain multisports	41627,38€
Frais d'études Eglise	1396,33€
Bâtiments Eglise façades	23.592,89€

### Section d'investissement : RECETTES

#### Les principales lignes:

Fctva	18252,00€
Affectation résultat 2009	89936,65€
Eglise :	
Etat , conseil général, conseil régional	54094,87€
Fondation du patrimoine	16356,64€
Part Commune Le Planois	5724,00€
Terrain multisports conseil général +état	25857,00€
Amendes de police	5712,00€
Foret conseil régional	1690,00€



# A BOSJEAN EN 2011...

## AU PROFIT DU PATRIMOINE

**Soirée musicale** en Janvier donnée par Julie et Antonio avec un programme de variétés françaises et italiennes.

**Randonnée nocturne** en Juin suivie d'un repas champêtre avec 170 participants.



L'ensemble vocal baroque de la Chartreuse de Bonlieu s'est produit en Août, avec un concert de chants religieux du XVIII e siècle, à l'église précédé d'une conférence dégustation de vins blancs de Bourgogne, animée par un œnologue professionnel.

Ces trois manifestations ont rapporté 2900 € qui seront affectés aux travaux intérieurs de l'église.



### LABELARTS

L'association LABELARTS, créée courant 2010, vient de tenir sa première assemblée générale après un an d'activités:

#### Les propositions artistiques de LABELARTS en 2011

**ITINERANCE** : Un voyage poétique et musical : Musique et poèmes d'un jeune auteur lorrain, Raphaël TASSIN, interprétés par trois acteurs de la nouvelle association LABELARTS et un pianiste, quatre représentations ont été données à la salle communale de Bosjean.



#### QUINTETTE DE MOZART :



Cinq instrumentistes professionnels ont interprété deux quintettes à cordes, à l'église en Mai. La foule n'était pas au rendez-vous pour ce concert sur l'art du quintette où l'ensemble de musique de chambre de la Bresse Bourguignonne a interprété Mozart..

#### LE VOYAGE A LÜBECK :

L'association LABELARTS a donné un concert dans l'église de Bosjean sur le thème : Le voyage à Lübeck, retraçant le voyage qu'a fait J.-S. BACH, en textes et en musique, donné par trois choristes et quatre instrumentistes.



#### LES MENESTRELS DE BOURGOGNE :

Musique médiévale : En juillet, à l'église, avec costumes de troubadours et instruments de l'époque.

## PASSE MURAILLE



## CONCERT DE NOËL

Pour la première fois, à l'église, LABELARTS a reçu l'ensemble Passe Muraille. Au programme : chants et musiques traditionnelles de France et d'ailleurs...

## L'ASSOCIATION DES CAVALIERS DE LA CHENERAIE

Le centre équestre La CHENERAIE animé par Bernard et Brigitte Vincent a participé à la journée du cheval en organisant des baptêmes à poney, ...



Au centre équestre de la CHENERAIE, un rassemblement d'une centaine d'enfants pratiquant l'équitation scolaire sur des chevaux et poneys.



C'est l'Association des cavaliers de la CHENERAIE, présidée par Yves Poulet, qui a organisé ce concours de dressage départemental qui a réuni trente cavaliers... Équitation, élégance et dressage.

## LES ÉCOLIERS DE BOSJEAN



41 écoliers se sont rendus à Chalon, visiter une exposition et rendre visite à des personnes en situation de handicap.

Beb Zanat est un dessinateur professionnel de bandes dessinées qui a déjà plusieurs albums à son actif. Il est venu présenter son travail aux écoliers de BOSJEAN.





**LE TERRAIN MULTISPORTS :** installé en Juin 2011, il accueille les élèves de l'école de BOSJEAN, ce terrain est disponible au public, hors temps scolaires.

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

#### **REPAS CCAS :**

LE 13 Mars, nos anciens étaient à l'honneur en compagnie du Conseil Municipal et de notre Conseiller Général, Jean Luc VERNAY.



**1<sup>er</sup> MAI :** la traditionnelle randonnée du muguet a connu un beau succès. Trois parcours fléchés étaient proposés ainsi qu'une tombola pour la meilleure estimation de brins contenus dans le bouquet cueilli le matin même... la jeune Océane est repartie avec le panier garni de la tombola.

**ÉCOLE D'AUTREFOIS :** Vieilles cartes et encriers ont repris le chemin de l'école à l'occasion d'une exposition. Le 23 Octobre, une exposition sur le thème de l'école de jadis a réuni jeunes et moins jeunes autour des photos d'écoliers du début du siècle à nos jours, l'exercice de la dictée donnée par Mr DELOGE, actuel professeur des écoles à Bosjean a permis à une trentaine de personnes de réviser les règles et accords de conjugaison ainsi que l'orthographe

### **L'AMICALE BOSJEAN – LE PLANOIS**

**SOUPER DANSANT :** le 5 Novembre L'Amicale d'animation Bosjean-Le Planois a organisé à la salle des fêtes de Bosjean un souper dansant qui a connu un beau succès...

Un couscous a réuni les passionnés de danse

**MARCHÉ DE NOËL à COLMAR le 11 Décembre**



## LES CÉRÉMONIES

**LE 08 MAI et le 11 NOVEMBRE :** dépôt de gerbe et lecture du message du secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants et du Président de la République pour le 11 Novembre en devoir de mémoire aux soldats tombés sur tous les conflits.

**Les enfants des écoles et leurs professeurs étaient présents, ils ont lus des lettres de soldats et ont chantés la Marseillaise.**



**LA SAINT HUBERT :** le 26 Février, les chasseurs ont organisé leur traditionnel banquet

### LA CANTINE SCOLAIRE

**PÉTANQUE :** Le 07 Mai, la cantine scolaire de Bosjean présidée par M. Plubelle a reconduit avec succès son deuxième concours de pétanque. 50 doublettes se sont inscrites.

**SPECTACLE DE NOËL :** le 18 Décembre.



## CALENDRIER DES FÊTES 2012

- 11/02/2012 :**                    **Concours de cartes – au profit de la Cantine scolaire BOSJEAN**  
Salle des fêtes **14 h**
- 25/02/2012 :**                    **Banquet** de la société de chasse **12 h**
- 02et 03/03 /2012**                    **LABELARTS : Lectures de textes érotiques** salle des fêtes à **20 h 45**
- 18/03/2012 :**                    **REPAS** du Centre Communal d'Action Sociale **12 h**
- 25/03/2012 :**                    **Concours de dressage** – Centre hippique de la Chêneraie
- 14/04/2012 :**                    **LABELARTS : soirée jazz**, salle des fêtes à **20h45**
- 01/05/2012 :**                    **Après-midi champêtre du muguet** au profit du CCAS
- 07/05/2012 :**                    **Pétanque** –Cantine scolaire BOSJEAN
- 08/05/2012 :**                    **Concours de CSO** - Centre hippique de la Chêneraie
- 16/06/2012 :**                    **Randonnée nocturne** - au profit du patrimoine 19 h 30
- 28/07/2012 :**                    **REPAS** "cochon de lait " Amicale animation BOSJEAN  
**LE PLANOIS** (au PLANOIS) **12 h**
- 26/08/2012 :**                    **Concert : La Chartreuse de BONLIEU** église **21 h LABELARTS**  
**au profit du patrimoine**
- 27/10/2012 :**                    **Soirée dansante** de l'amicale animation BOSJEAN –LE  
PLANOIS à la salle communale de BOSJEAN, à partir de **20 h**

## CLUB BRENNE ET FORÊT (planning 2012)

Patrice ZERBIB, Président et les adhérents du club se réunissent aux dates suivantes :

<b>BOSJEAN</b>	<b>10 JANVIER</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>24 JANVIER</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>07 FEVRIER</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>21 FEVRIER</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>06 MARS</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>20 MARS</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>03 AVRIL</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>17 AVRIL</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>02 MAI</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>15 MAI</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>29 MAI</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>12 JUIN</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>04 SEPTEMBRE</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>18 SEPTEMBRE</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>02 OCTOBRE</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>16 OCTOBRE</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>30 OCTOBRE</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>12 NOVEMBRE</b>
<b>BOSJEAN</b>	<b>27 NOVEMBRE</b>	<b>LE PLANOIS</b>	<b>11 DECEMBRE</b>

Si vous souhaitez les rejoindre, vous serez les bienvenus.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CARTE D'IDENTITE :

Les dossiers sont à demander et à déposer en mairie du domicile accompagnés des pièces suivantes :

- 2 photos d'identité réglementaires
- Ancienne carte d'identité
- 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, saur, RIB...)

**La délivrance d'une carte d'identité est gratuite, ainsi que son renouvellement sur présentation de l'ancienne carte.**

**ATTENTION : le renouvellement en cas de perte, et donc en l'absence de l'ancienne carte est payant : 1 timbre fiscal de 25 €**

### PASSEPORT BIOMETRIQUE :

Les dossiers sont à demander en mairie et à déposer à la station d'enregistrement des données (Mairie de St Germain du Bois) accompagnés des mêmes pièces que pour une carte d'identité.

<b>Tarif passeport :</b>	Avec photo prise à la mairie	Avec photo fournie par le demandeur
Personnes majeures	1 timbre fiscal à 89 €	1 timbre fiscal à 86 €
Personnes mineures de moins de 15 ans	1 timbre fiscal à 20 €	1 timbre fiscal à 17 €
Personnes mineures de 15 ans et plus	1 timbre fiscal à 45 €	1 timbre fiscal à 42 €

### TARIF LOCATION SALLE :

#### Habitants de la commune :

Location avec vaisselle : 1 jour : 110 €  
Location avec vaisselle : 2 jours : 150 €  
Location sans vaisselle : 1 jour : 60 €  
Apéritif seulement : 30 €

#### Extérieurs à la commune :

160 €  
200 €  
90 €  
60 €

**ARRHES à verser : 350 €**

Sonorisation gratuite

Forfait pour participation aux charges : 10 €

### DECHETTERIE DE ST GERMAIN DU BOIS :

	<b>Lundi-samedi</b>	<b>mercredi</b>	<b>vendredi</b>
<b>Novembre à Février</b>	<b>9h-12h / 14h-17h</b>	<b>14h-17h</b>	<b>13h30-17h</b>
<b>Mars à Octobre</b>	<b>8h-12h / 14h-18h</b>	<b>14h-18h</b>	<b>13h30-18h</b>

## **LE POINT PROPRE : NOUVELLE CONSIGNE POUR LE TRI DU VERRE :**

Depuis cet automne le tri du verre est simplifié, de nouvelles techniques ont été développées par les verriers (tri automatisé) ce qui permet aux usagers de ne plus séparer le verre blanc du verre couleur. A présent, quelque soit la couleur de vos emballages en verre, déposez les dans les conteneurs verts ou blancs sans distinction.

### **QUELQUES CHIFFRES :**

**60%** c'est le taux de recyclage en France soit 6 bouteilles sur 10 sont recyclées.

**100%** du verre collecté en France est recyclé. **1987** c'est la date depuis laquelle on recycle le verre. **1163 tonnes** c'est le volume de verre collecté en 2010 sur les points d'apports volontaires du SISED. **16%** c'est le taux de verre qu'il reste dans nos poubelles de cuisine et qui n'est donc pas recyclé.

Il est demandé aux utilisateurs de respecter davantage les consignes de tri affichées sur le site du point propre. Ne pas déposer d'ordures ménagères à côté des conteneurs. Merci.

**Respectons la nature et notre environnement.**

**LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES : En cas de jours fériés tombant un lundi, mardi ou mercredi, les tournées de collecte seront décalées au samedi précédent.**

## **PLANNING DES JOURS FÉRIÉS EN 2012**

<b>JOURS FÉRIÉS</b>	<b>RATTRAPAGE LE</b>
<b>MARDI 01 MAI 2012</b>	<b>SAMEDI 28 AVRIL 2012</b>
<b>MARDI 08 MAI 2012</b>	<b>SAMEDI 05 MAI 2012</b>
<b>MARDI 25 DECEMBRE 2012</b>	<b>SAMEDI 22 DECEMBRE 2012</b>
<b>MARDI 01 JANVIER 2013</b>	<b>SAMEDI 29 DECEMBRE 2012</b>

## **INFOS SERVICES**

### **Permanences du secrétariat de mairie:**

**Mardi de 9H30 à 12 H** Tél : **03 85 74 74 17** fax : **03 85 74 71 57**

**Vendredi de 14 H à 18 H** Mail : **mairie.bosjean@wanadoo.fr**

**École : 03 85 74 70 19**

**Bibliothèque : vendredi de 16 H à 17 H30** – Responsable Mme Françoise MIRISKI

**A .D.M.R :** St Germain du Bois tél : **03 85 72 42 49**

**Portage de repas :** Pascal RICHARD **06.45.54.56.27**

**Médecin en cas d'urgence :** faire appel au **15** **Pompiers : 18**

**Cabinet infirmier à St Germain du Bois : 03.85.72.06.81.**

**La Cure (prêtre) :03.85.72.04.41**

**Gîte :** Mr Gilbert GRAS : **03.85.74.70.77**

**Centre Hippique et Poney Club:** Mr Bernard VINCENT: **03.85.74.76.41**

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT GERMAIN DU BOIS « UNIR, CONSTRUIRE, SERVIR »**

Une communauté de communes est définie comme étant : « (...) un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.»(Début de l'article L 5214-1 du Code général des collectivités territoriales).

Les communautés de communes ont été créées par les articles 71 et suivants de la **loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République**, afin d'exercer en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies la loi et leurs statuts. C'est donc une forme douce de coopération locale, aussi, il est fréquent pour une commune d'être membre d'un ou deux SIVU, d'un SIVOM, d'un SICTOM, d'un syndicat mixte et d'une communauté de communes. La communauté de communes, avec sa fiscalité propre, a évidemment des compétences de gestion ; mais également d'élaboration, de création, bref, de projet.

**Le conseil municipal de BOSJEAN a délibéré en faveur de la création de la communauté de communes de St Germain du Bois le 05 Octobre 1993 et à son adhésion. A compter du 01/01/2012, la commune de Montjay intégrera la communauté de communes de St Germain du Bois.**

### **Fonctionnement**

La communauté de communes est gérée par un *conseil communautaire*, composé de conseillers municipaux des communes membres. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges. Les conseillers communautaires sont des conseillers municipaux élus, non par les habitants, mais par leurs conseillers municipaux.

### **Compétences**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5214-16 du CGCT, la communauté de communes exerce obligatoirement les deux compétences suivantes :

#### **Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :**

Création et aménagement de nouvelles zones d'activités et de service.

Adhésion, participation à tout organisme, à toute action de publication, de promotion économique intéressant l'ensemble du territoire communautaire.

Accueil et information des touristes.

Promotion du tourisme en coordination avec le comité départemental du tourisme et le comité régional du tourisme.

Coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local.

#### **Aménagement de l'espace :**

Initiatives visant au maintien ou à l'accueil d'activités commerciales et de service assurant le maintien des conditions de vie en milieu rural.

Réflexion sur l'élaboration d'un programme local de l'habitat.

Participation à une OPAH.

Définition des priorités en matière de logements sociaux



Construction, aménagement, entretien et fonctionnement de maisons d'hébergement et de services avec logements sociaux à Frangy en Bresse et à Serley, ainsi qu'en d'autres lieux décidés par le conseil communautaire.

Participation aux actions de développement et d'aménagement menées dans le cadre des pays. **Elle exerce des compétences optionnelles :**

**Protection et mise en valeur de l'environnement :** étude de zonage d'assainissement

**Création, aménagement et entretien de la voirie :** création, aménagement et entretien des voies assurant la desserte des villages et hameaux du territoire communautaire et permettant l'accès par les services, publics et privés des habitations recensées sur ce territoire (à l'exclusion des trottoirs, fossés, fauchage des bas cotés, signalisation).

**Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements scolaires :** aménagement, entretien et fonctionnement de la piscine ainsi que du gymnase du collège de St Germain du Bois

**Elle exerce des compétences facultatives :**

**Actions visant à développer la connaissance et la diffusion de la musique et de la lecture** par l'achat d'instruments, de livres et par l'organisation des formations.

**Etudes, animations diverses en direction de la petite enfance, jeunesse :** contractualisation avec divers partenaires ; création et organisation, fonctionnement de structures d'accueil dans ces domaines, relais assistantes maternelles.

**Service de portage de repas à domicile :**

**Location de matériel aux associations et communes :** stands, podium, gaufrier, friteuse,

**À partir du moment où les compétences sont déléguées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer.**

## Ressources fiscales

Les ressources de la communauté de communes sont constituées de : produit de la fiscalité propre, de la dotation globale de fonctionnement et autres concours financiers de l'État, des subventions reçues de l'État, et d'autres collectivités territoriales,, du revenu de ses biens, du produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés, du produits des emprunts, dons et legs.

## BILAN DES SERVICES, QUELQUES CHIFFRES

**Voirie :** 400 000 € de travaux effectués sur les voies intercommunales en 2011.

**Maisons d'hébergement :** le fonctionnement: 50 924 € de recettes, 38 307 € de dépenses.

**Zonage d'assainissement :** étude terminée en 2008 sur l'ensemble de la communauté.

**Portage de repas :** Pascal RICHARD : **06.45.54.56.27.**

121 763 repas depuis sa création en 1991, il y a 20 ans et 7996 pour 2010.

**Piscine :** en 2010, un nouveau maître nageur est arrivé, les horaires d'ouverture ont augmenté de même que la fréquentation, 3656 entrées pour 2010.

**La communauté a pris la compétence de l'entretien et du fonctionnement du gymnase du Collège au 01/01/2011.**

**Centre de loisirs :** 123 enfants accueillis en 2010, 149 enfants en 2011, ouverture du centre de loisirs pour les vacances d'hiver et de printemps.

**Relais assistantes maternelles :** ouvert depuis 2011, fréquentation en augmentation.

**Bibliothèque :** 22 000 ouvrages recensés à la bibliothèque intercommunale accessibles aux cinq points lecture : Mervans, St Germain, Serley, Frangy et Bosjean.

**Musique:** école cantonale de musique.

**Location de matériel :** 5 591€ de location en 2010.